

Mise à disposition des Conditions Définitives de bons d'option

HSBC Trinkaus & Burkhardt AG va procéder à l'émission de bons d'option **Turbo Warrants Call et Put indexés sur actions et sur devises** (ISIN DE000TB7A2G8, DE000TB7A2H6, DE000TB7A2J2, DE000TB7A2K0, DE000TB7A2L8, DE000TB7A2M6, DE000TB7A2N4, DE000TB7A2P9, DE000TB7A2Q7, DE000TB7A2R5, DE000TB7A2S3, DE000TB7A2T1, DE000TB7A2U9, DE000TB7A2V7, DE000TB7A2W5 et DE000TB7A2X3) et **Warrants Call et Put indexés sur actions** (ISIN DE000TB7A1R7, DE000TB7A1S5, DE000TB7A1T3, DE000TB7A1U1, DE000TB7A1V9, DE000TB7A1W7, DE000TB7A1X5, DE000TB7A1Y3, DE000TB7A1Z0, DE000TB7A200, DE000TB7A218, DE000TB7A226, DE000TB7A234, DE000TB7A242, DE000TB7A259, DE000TB7A267, DE000TB7A275, DE000TB7A283, DE000TB7A291, DE000TB7A2A1, DE000TB7A2B9, DE000TB7A2C7, DE000TB7A2D5, DE000TB7A2E3 et DE000TB7A2F0) dont l'admission sur l'Euronext Paris a été demandée.

Le Prospectus de Base en date du 14 août 2007 a été approuvé par le régulateur financier allemand (*Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht* – BaFin) le 15 août 2007 et la BaFin a délivré à l'Autorité des marchés financiers un certificat d'approbation attestant que le Prospectus de Base a été établi conformément à la directive 2003/71/CE du 4 novembre 2003. Le Prospectus de Base, comprenant un résumé en français, et les conditions définitives des bons d'options en date du 25 février 2008 sont disponibles gratuitement sur le site Internet de HSBC Trinkaus & Burkhardt AG (www.hsbc-zertifikate.de) et le résumé en français et les conditions définitives sont disponibles gratuitement sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Des copies du Prospectus de Base en date du 14 août 2007 et des conditions définitives des bons d'options en date du 25 février 2008 peuvent également être obtenus gratuitement sur demande envoyée à l'adresse suivante: HSBC Trinkaus & Burkhardt AG, Marketing Retail Products, Königsallee 21/23, 40212 Düsseldorf, Allemagne.

À Düsseldorf le 25 février 2008

HSBC  Trinkaus